

# PROCES – VERBAL

## CR STATUT DES EDUCATEURS

Réunion du : jeudi 4 avril 2024 - Restreinte

A : 9h30 (Fin : 12h00)

Lieu : Siège de la LBF (Montgermont)

Présents : Messieurs M. BESNARD, M. HAYE, Y. HERVIAUX, JP. LE BRUN, B. LEBRETON, P. RAZER

---

Assistent : Madame M. ORAIN, Monsieur C. COUE

---

Le Président de la commission, Bernard LEBRETON, ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

### 1 – Port du badge

Du 4 septembre 2023 au 20 mars 2024, retour sur 324 matchs joués (donnés de la Commission Régionale d'Arbitrage) :

- L'arbitre indique avoir vérifié le port du badge à 248 reprises ;
- 242 éducateurs du club recevant ne portant pas le badge ;
- 247 éducateurs du club visiteur ne portant pas le badge.

La CR Statut des Educateurs, constatant que le port du badge n'est pas appliqué, souhaite proposer une modification du Statut pour la saison 2025/2026 en y intégrant l'obligation du port du badge.

Elle se renseignera préalablement auprès du service informatique de la Ligue pour savoir s'il est possible de paramétrer la FMI en conséquence. Si ce n'est pas le cas, elle se rapprochera de la CR Arbitrage pour obtenir leur accord sur la continuité de vérification du port du badge.

### 2 – Statut Régional des Educateurs

#### Souhaits de modification 2025/2026

Afin de valoriser les Diplômes Fédéraux mais aussi pour ne pas abaisser le niveau de diplôme exigé, et parce que la plupart des éducateurs désignés sur les équipes soumises à obligation du présent statut sont déjà en conformité, la CR Statut des Educateurs propose les modifications suivantes :



Équipe	Obligations de diplôme ou de formation	Type de licence
N3 (Statut Fédéral)	D.E.S.	Technique nationale
R1 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale Sous contrat de travail
R2 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale
R3	CFF3 <del>OU CFI Seniors</del> OU DF Coach Seniors	Educateur fédéral
D2 Féminines (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale
R1 Féminines	BMF	Technique régionale
R2 Féminines	CFF3 <del>OU CFI Seniors</del> OU DF Coach Seniors	Educateur fédéral
R1 Futsal	C.F. Futsal Base	Educateur fédéral
R2 Futsal	C.F. Module Futsal Initiation	Animateur
U19 Nat	BEF	Technique régionale
U19 R1	CFF3 <del>OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U18 R1	BMF	Technique régionale
U18 R2	CFF3 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U18 R1F	CFF3 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U18 R2F	CFF3 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U17 Nat	BEF	Technique régionale
U17 R1	CFF3 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U17 R2	CFF3 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U16 R1	BMF	Technique régionale
U16 R2	CFF3 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U15 R1	CFF2 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U15 R2	CFF2 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U15R1F	CFF2 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U15 R2F	CFF2 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U14 R1	CFF2 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
U14 R2	CFF2 <del>OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes</del>	Educateur fédéral
D1 District	CFI Seniors préconisé	Educateur fédéral

La CR Statut des Educateurs proposera également la modification définie au point 1 ci-dessus concernant le port du badge.

### 3 – Changements d'entraîneur

R2			
22	JS Cavan	Ludovic LE MAT (pour la saison 2024/2025)	Dérogation refusée. La commission refuse la dérogation à M. Ludovic LE MAT car les conditions de la dérogation accordée pour la saison en cours n'auront pas été respectées. Le club devra trouver un entraîneur titulaire du diplôme requis.



U16 R2			
35	FC Aubinois	Lucas NIGGEL (pour la saison 2024/2025)	Dérogation accordée. La commission accorde la dérogation à Lucas NIGGEL sous réserve qu'il participe à la formation avant décembre 2024 et certifie le diplôme requis pour ce niveau d'équipe avant juin 2025.

#### 4 – Clubs en infraction

Des signalements ont été effectués par des membres de la CR Statut des Educateurs concernant des clubs potentiellement en infraction. Les vérifications nécessaires seront effectuées prochainement.

Respect des dérogations accordées pour la saison 2023/2024 :

La CR Statut des Educateurs va procéder aux vérifications du respect des conditions des dérogations accordées.

Les membres de la CR Statut des Educateurs demandent par ailleurs à bénéficier d'un accès au logiciel Foot2000, permettant les vérifications nécessaires, pour les personnes suivantes :

- Président de la Commission ;
- 1 membre du District des Côtes d'Armor ;
- 1 membre du District du Finistère ;
- 1 membre du District d'Ille et Vilaine ;
- 1 membre du District du Morbihan.

#### 5 – Divers

Ouverture des candidatures au BMF et BEF (voie continue et apprentissage) du 28 mars au 15 mai 2024 inclus.

Ouverture des candidatures aux Diplômes Fédéraux du 18 mars au 15 juin 2024.

B. LEBRETON

Président de la Commission Régionale du Statut  
des Educateurs

